INFO PRESSE

Lunel, le 08/01/2025

Dans son programme d'activités, la Maison Rousseau propose un rendez-vous axé sur les parents et leurs bébés autour d'ateliers danse.

La parentalité est un des axes de travail de la Maison Rousseau. Que ce soit avec des animations à destination des parents pour les aider dans leur rôle, que ce soit à destination des enfants et des ados, la Maison Rousseau multiplie les rendez-vous en faveur de la parentalité. Aujourd'hui, c'est sur le lien entre parents et bébés que la structure municipale a choisi de mettre en avant avec l'atelier Art'bor et danse.

N'allez pas croire qu'avec cet intitulé, les bébés accueillis âgés de quelques mois à trois ans sont tout simplement conviés à apprendre la danse avec leurs parents ! Animé Lucille Balderacchi, danseuse et Danse Art Thérapeute certifiée, cet atelier de danse parents-bébés est conçu dans le but d'offrir un espace de partage et de bien-être aux parents et à leurs enfants à travers le mouvement. L'objectif étant de créer du lien, échanger et partager un moment de qualité avec son enfant. Un temps de lâcher prise, de jeu, de reconnexion au corps, de développement des sens et d'autres aspects propres à chacun.

Pour cela, l'atelier d'une durée d'une heure se compose en différents temps : accueil, éveil corporel, exploration, calme-détente et clôture. Les parents et les bébés sont invités à explorer l'espace, le rythme et le corps en mouvement. Tout au long de la séance, Lucille peut se servir de médias. Ces supports qui peuvent prendre la forme de musique et d'instruments, de tissus, de balles, de foulards, d'écharpes de portage, de photos ou d'images permettent d'offrir des ateliers divers et variés, voire d'explorer de nouvelles possibilités.

Avec l'atelier Art'bor et danse, la Maison Rousseau offre tout simplement un moment privilégié entre parents et bébés, l'occasion pour chacun de profiter de l'autre dans un cadre différent que la maison et le quotidien.

Modalités :
Les ateliers sont gratuits sur inscription auprès de la Maison Rousseau. Attention, le nombre de places est limité à 7 familles maximum par atelier. Deux séances sont proposées : l'une pour les bébés de zéro à 15 mois (de la naissance avant la marche) de 9h30 à 10h30 et l'autre pour les 15-36 mois (de la marche à 3 ans), de 10h15 à 11h45. Alors n'hésitez pas à vous inscrire pour les prochaines séances, organisées à l'Espace Castel.

L'ESSENTIEL
Art'Bor & Danse
Ateliers de danse destinés aux parents et aux bébés
Proposés dans le cadre de la programmation de la Maison Rousseau
Animés par Lucille Balderacchi, danseuse et Danse Art Thérapeute certifiée
Gratuits sur inscription – Places limitées
Jeudi 16 janvier 2025
Jeudi 20 février 2025
Renseignements & inscriptions : Maison Rousseau – 04 67 87 83 06 & www.lunel.com

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL
Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr